

TÉLÉCONSULTATION

RENDRE ACCESSIBLE LES CONSULTATIONS MÉDICALES 24H/24 ET 7J/7

➤ ENCORE UNE PREUVE DU POUVOIR DU COLLECTIF



**INCLUS DANS VOTRE
COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ**



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **viv**

AVANÇONS *collectif*

VOTRE SANTÉ NE DEVRAIT JAMAIS ÊTRE RELÉGUÉE AU SECOND PLAN

Certaines situations rendent compliquée la **prise de rendez-vous chez un médecin** : horaires de travail décalés, injoignabilité du professionnel, liste d'attente longue de plusieurs mois...

*Votre médecin n'est pas joignable ?
Vous avez des difficultés à trouver
un spécialiste près de chez vous ?*



VOUS AVEZ UNE QUESTION OU SIMPLEMENT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉ(E) ?

La téléconsultation est un service permettant de **mettre en relation à tout moment un professionnel de santé et un patient** dans le cadre d'une consultation réalisée à distance et allant jusqu'à **l'émission d'une ordonnance** si le médecin l'estime nécessaire.

2



63%

Près de deux tiers des Français ont déjà dû **renoncer à des soins**, soit pour **des raisons économiques**, soit à cause de la **difficulté à obtenir une consultation dans un délai raisonnable**.

UN SERVICE INCLUS DANS VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ!

Parce que les déserts médicaux et le renoncement aux soins font parti de nos priorités, nous mettons à disposition de nos adhérents un service de téléconsultation accessible :

-  **N'importe où** : depuis votre salon, votre lieu de travail ou de vacances, **en France comme à l'étranger**.
-  **7j/7 et 24h/24** : à tout moment **du jour ou de la nuit**, y compris **le week end, les jours fériés**, ou pendant les périodes de congés de votre médecin habituel.
-  **Depuis tous vos supports** : **ordinateur, tablette, smartphone!** Il vous suffit d'avoir une connexion internet pour pouvoir accéder à ce service.
-  **Par visio** (avec ou sans caméra) **ou en chat** : c'est vous qui choisissez!
-  **En illimité** : pour vous accompagner au **moindre doute** que vous pourriez rencontrer!
-  **Sans reste à charge, ni frais à avancer** : ce service est **intégralement pris en charge** par Harmonie Mutuelle.
-  **En toute confidentialité** : **secret médical et données confidentielles** entièrement sécurisées!

3

UN SERVICE DE SAGES FEMMES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Vous attendez un enfant ou êtes jeunes parents ? Accueillir un enfant est un moment clé dans une vie, source de beaucoup de bonheur, de nouvelles questions et parfois aussi d'inquiétudes !

Conseils gynécologiques, vaccins, grossesse, accouchement, premiers soins du nourrisson ... nous vous accompagnons à chaque instant de votre vie de femme, ou de jeunes parents.

Grâce à notre service de téléconsultation, consultez une sage-femme 7j/7, de 8h à 23h pour vous rassurer à tout moment et lever le moindre doute sur la santé de votre enfant !





COMMENT ACCÉDER À LA TÉLÉCONSULTATION ?



Connectez-vous sur votre espace Harmonie & Moi (disponible sur PC, smartphone et tablette), rubrique « Mes services » puis « Téléconsultation ».



01 CHOISISSEZ LE MODE D'ÉCHANGE

visio (avec ou sans caméra) ou chat



02 SÉLECTIONNEZ VOTRE TÉLÉCONSULTATION

en médecine générale ou spécialité*



03 ÉCHANGEZ AVEC UN MÉDECIN

en toute confidentialité.



04 TÉLÉCHARGEZ VOTRE ORDONNANCE

si des médicaments ou des analyses sont prescrits.

**Psychiatrie, ophtalmologie, dentaire, gynécologie, dermatologie.*

À tout moment, retrouvez le compte-rendu du médecin dans votre dossier (à partir de votre espace Harmonie & Moi, rubrique « Mes services » puis « Téléconsultation ».)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT



Rendez-vous dans l'agence la plus proche de chez vous. Trouvez votre agence sur hmut.fr/agences



Par téléphone au **0980 980 880**



Sur notre site harmonie-mutuelle.fr

Les médecins généralistes et spécialistes (psychiatres, ophtalmologues, chirurgiens-dentistes, gynécologues, dermatologues) sont tous inscrits au Conseil national de l'Ordre et formés à la téléconsultation médicale. Le service de téléconsultation MesDocteurs permet la mise en relation d'un médecin et d'un patient dans le cadre d'une consultation réalisée à distance et allant jusqu'à l'émission d'une ordonnance si le médecin l'estime nécessaire (certaines prescriptions définies dans les conditions générales du service sont exclues, par exemple les médicaments à prescription restreinte, les certificats médicaux...).

Le service MesDocteurs n'est pas un service d'urgence et ne remplace pas les consultations avec le médecin traitant. En cas d'urgence, contactez le 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen).



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro. Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social: 143, rue Blomet - 75015 Paris.